



RESULTATS ADS : INATENDUS !

L'UNSA s'interroge Où sont passés les millions ?

Toulouse, mardi 6 février 2024

« [ADS]...a subi dans le secteur spatial un revers majeur qui a pesé lourdement. Certains de nos principaux programmes de développement de satellites ont enregistré des charges financières de plusieurs centaines de millions d'euros, aussi lourdes qu'inattendues. Des dérives d'une telle ampleur et d'une telle soudaineté ne sont tout simplement pas acceptables dans notre entreprise... Nous courons le risque d'apparaître comme non-fiables et imprévisibles aux yeux de nos clients. Une société cotée en bourse et leader mondial dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et de la défense, ne peut tout simplement pas se le permettre...Je suis convaincu qu'Airbus est plus fort avec une activité défense et spatiale performante que sans elle! »

Guillaume FAURY – lettre aux employés – 12 janvier 2024

La période est à l'étonnement.

Devant les difficultés financières, exceptionnelles semble-t-il, qui ont été récemment présentées par notre CEO Guillaume FAURY, quelle est la réaction officielle des plus hauts niveaux de management ? L'étonnement ! : « on ne savait pas ! », « cela est si soudain et d'une telle ampleur ! ». Bref, « on m'aurait menti à l'insu de mon plein gré ? ».

Un peu court, non ?

Bien sûr, nous ne saurions comprendre les subtilités de la comptabilité et l'impossibilité de voir venir de tels problèmes malgré une pléthore d'outils et de process tous plus performants les uns que les autres (dont le pointage assidu et méticuleux de la plupart d'entre nous), qui sont censés nous mettre à l'abri de telles déconvenues.

L'UNSA s'interroge.

Cependant, on peut quand même s'interroger avec étonnement que de telles sommes puissent passer inaperçues. Serait-ce qu'elles se situent à droite de la virgule ? L'unité de compte serait-elle le milliard ?

Et donc, qui dit étonnement, dit interrogation. La curiosité est un vilain défaut, c'est bien connu. Mais à l'UNSA, nous sommes curieux. Aussi, après que la Direction ait rejeté notre demande d'explications dans le cadre du CSE d'établissement (26/01/2024), au titre du droit d'alerte économique, nous n'avons pas eu d'autre alternative que de proposer le vote d'une motion quant au risque économique et financier pour la société, afin de pouvoir obtenir une information aussi complète que possible sur ce sujet qui concerne tous les salariés.

Cette motion a été adoptée. Nous remercions au passage les syndicats qui nous ont permis d'aboutir dans cette démarche.

Nous vous tiendrons informés, avec toute la transparence chère à l'UNSA, des résultats de cette démarche. Restez connectés.

Nous contacter

UNSA AIRBUS DS TOULOUSE



31 rue des cosmonautes
31077 TOULOUSE CEDEX 4



unsa_tlse@airbus.com



05 31 96 97 00



<https://sites.google.com/airbus.com/unsa-ads/home>

Vous trouverez ci-après le texte de la motion du CSE Toulouse.

Toulouse, le 26 janvier 2024

Le message du 12 janvier, adressé à tous les salariés du groupe Airbus par notre CEO Guillaume Faury, a provoqué une vive émotion et généré beaucoup d'inquiétude parmi les salariés de la branche spatiale : « *Certains de nos principaux programmes de développement de satellites ont enregistré des charges financières de plusieurs centaines de millions d'euros, aussi lourdes qu'inattendues. Des dérives d'une telle ampleur et d'une telle soudaineté ne sont tout simplement pas acceptables dans notre entreprise* ».

Ce message fait suite à l'annonce des résultats trimestriels le 8 novembre 2023 :

« *Le chiffre d'affaires d'Airbus Defence and Space accuse une baisse de 6 %, essentiellement due aux retards de livraisons des A400M et à la révision des estimations au terme de certains programmes de développement de satellite...* »

« *L'EBIT ajusté d'Airbus Defence and Space [...] comprend des charges de 0,4 milliard d'euros liées à la révision des estimations au terme de certains programmes de développement de satellite,* »

De plus, lors du CSE-C du 14 décembre 2023, la situation financière très dégradée de Space System a été confirmée.

Enfin, de nombreux salariés s'inquiètent également de la charge de travail présente et à venir, notamment, mais pas uniquement, les salariés de l'AIT, au vu du faible nombre de satellites de télécommunication en cours d'intégration à Astrolabe.

Si des dysfonctionnements ont eu lieu sur la gestion de nos activités, il est de notre devoir d'élus de demander des précisions : Quels programmes ? de quelles dérives parle-t-on ?

L'article L.2312-63 du code du travail prévoit que « **Lorsque le CSE a connaissance de faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique de l'entreprise, il peut demander à l'employeur de lui fournir des explications.** » Chez Airbus Defence and Space SAS, cette prérogative s'exerce au niveau du CSE-Central.

Aussi les élus du CSE-E de Toulouse demandent aux élus du CSE-Central d'exercer leur droit **d'alerte économique** afin d'obtenir de la Direction les informations nécessaires à la compréhension des difficultés actuelles et des actions envisagées pour y remédier.

**Si vous partagez notre vision d'un syndicalisme
ni dogmatique ni aligné, rejoignez-nous afin que nous
fassions entendre VOTRE voix.**

POUR UN SYNDICALISME INDEPENDANT ET AUTONOME

VOTRE VOIX, C'EST L'UNSA

Nous contacter

UNSA AIRBUS DS TOULOUSE

31 rue des cosmonautes

31077 TOULOUSE CEDEX 4

 unsa_tlse@airbus.com

 05 31 96 97 00

 <https://sites.google.com/airbus.com/unsa-ads/home>